

# Concours Sciences Sociales ENS Cachan 2009

## Epreuve à option : oral

### Economie

(Le rapport ci-dessous se fonde sur les prestations de l'ensemble des candidats, ENSAE compris)

**Guy Gilbert, Yamina Tadjeddine, Emmanuelle Taugourdeau, et Caroline Vincensini**

**Durée de préparation de l'épreuve :** 1 heure

**Durée de passage devant le jury :** 30 minutes dont 15 minutes d'exposé et 15 minutes de questions

**Type de sujets donnés :** question unique

**Modalités de tirage du sujet :** le même sujet est donné, au maximum, à trois candidats successifs; pas de choix de sujet.

**Ni calculatrice ni ouvrages ne sont autorisés**

Afin de faciliter les comparaisons, un sujet identique a été proposé à chacun des candidats par groupe de 2 à 3 candidats selon le calendrier de passage. 63 candidats ont été interrogés, sur un total de 85 candidats convoqués. Les résultats sont dans l'ensemble satisfaisants, en net progrès par rapport à ceux de l'an dernier (à l'effet de champ près). Les notes obtenues par les candidats examinés sont comprises entre 4 et 18 sur 20. La moyenne s'établit à 10, soit un demi-point au dessus de la moyenne du concours 2008, pour un écart-type (3,5) comparable. Trente-cinq candidats, soit plus d'un candidat sur deux, ont obtenu une note supérieure ou égale à 10. Seuls deux candidats se situent à un niveau nettement insuffisant (note inférieure à 5), ce qui est un progrès notable par rapport aux années précédentes. Au total, les résultats sont en accord avec le niveau attendu, compte tenu de la qualité de l'ensemble des admissibles. Cette année encore, le jury a pris soin d'harmoniser les résultats des oraux en économie et en sociologie.

Comme les années précédentes, les sujets proposés aux candidats s'inscrivaient strictement dans le champ du programme officiel du concours. Leurs libellés, volontairement formulés sous forme de question, invitaient les candidats à fournir une réponse à la question posée. Le jury attendait des candidats non seulement un exposé clair, concis et synthétique des raisonnements et résultats fondamentaux de la théorie économique dans le domaine, ainsi qu'une mise en perspective des enjeux et le cas échéant des controverses, mais aussi une prise de position personnelle et argumentée. Pour les sujets les plus proches de l'actualité (par exemple « Faut-il éviter un « déficit public excessif » ? » ou « Quelle est la politique monétaire européenne ? ») le jury attendait du candidat non seulement des connaissances institutionnelles précises (par exemple, les définitions du déficit public et du déficit excessif au sens de Maastricht, ou les instruments de la politique monétaire européenne), mais aussi la démonstration de sa capacité à mobiliser les éléments d'un raisonnement économique cohérent. Le jury a su tenir compte de l'apparente plus grande difficulté de certains sujets, les notes obtenues ne présentant d'ailleurs pas d'écart significatif avec les sujets plus classiques.

D'une façon générale, les attentes du jury ont été mieux satisfaites cette année que les années précédentes. D'abord, et comme l'an dernier, le jury se félicite des progrès affichés en moyenne, et notamment chez les meilleur(e)s dans la maîtrise des concepts de base en microéconomie. Mais, dans ce

domaine, des lacunes persistent. Ainsi, si le jury reconnaît que le sujet sur « l'offre des entreprises » est un peu plus difficile que d'autres sujets traités plus directement dans les manuels, il est toutefois très étonnant de voir que deux des trois candidats concernés n'ont pas su dire que la courbe d'offre se représente dans le plan prix / quantités. Il demeure encore des faiblesses récurrentes. Par exemple, les candidats se trompent le plus souvent dans le tracé de la courbe de Phillips en oubliant systématiquement l'intersection de cette courbe avec l'axe des abscisses. Les institutions, les mécanismes, ou les politiques européennes restent assez mal connus des candidats, malgré quelques progrès. Par ailleurs, en rapport avec plusieurs sujets traitant de l'arbitrage inflation-chômage, des politiques monétaires, de la stabilité des prix, etc., le jury s'est étonné de la vision très floue de la plupart des candidats des grandes périodes inflationnistes et désinflationnistes en France depuis 1945.

Comme les années précédentes, les questions qui ont suivi l'exposé se sont déroulées en deux temps. Le jury a tenté de vérifier en premier lieu que les connaissances de base sur le sujet étaient correctement acquises, notamment lorsque l'exposé était déficient sur ce point. Le jury a tenu ainsi à faire préciser les mécanismes économiques qui aboutissent aux résultats évoqués par le candidat sans que celui-ci les explique. Par exemple, sur le sujet « Pourquoi le modèle d'offre globale-demande globale a-t-il remplacé le modèle IS-LM dans la détermination de l'équilibre macroéconomique ? », certains candidats ont présenté graphiquement le modèle AS-AD sans expliciter, même succinctement, les déterminants des pentes des courbes d'offre et de demande. Le jury a donc ensuite demandé des précisions aux candidats sur ce point et, en fonction des réponses, n'a pas valorisé de la même façon les conclusions similaires tirées de la mobilisation de ce modèle. Les candidats maîtrisent d'ailleurs ce modèle de manière très inégale.

Dans un second temps, le jury a donné quelques « coups de sonde » sur l'ensemble du programme pour tenter d'apprécier l'étendue de la culture économique du candidat. Pour terminer, à la fin de chaque interrogation, le jury a proposé à chaque candidat quelques chiffres (ex. comparaison entre la France et l'Allemagne à deux dates différentes du niveau du NAIRU, ou de la productivité du travail, ou des taux d'intérêt, comparaison entre des taux d'épargne et des taux d'intérêt, entre des taux de chômage et des taux d'inflation, etc.). L'objectif était d'évaluer, en une ou deux minutes, la capacité du candidat à relier ces chiffres à un raisonnement économique et à en proposer un commentaire sommaire sur cette base (causes possibles d'écart de NAIRU ou de taux d'intérêt, courbe de Phillips, etc.). Le jury a jugé les résultats de cette initiative novatrice très positifs, l'exercice permettant d'affiner encore l'impression sur le candidat forgée au cours de l'exposé et des questions, et entend maintenir ce dispositif l'année prochaine.

La technique des exposés est dans l'ensemble bien maîtrisée, au détriment parfois de l'originalité du contenu, et de l'engagement du candidat sur une réponse à la question posée. Le jury reste attaché à une répartition équilibrée du temps entre les parties. Des plans sont le plus souvent annoncés par les candidats mais plus rarement des problématiques. A titre d'exemple, sur le sujet « Consommer aujourd'hui, consommer demain ? » on doit pouvoir trouver un plan plus performant que ...i) consommer aujourd'hui, ii) consommer demain ! Par ailleurs, le jury se félicite de voir s'améliorer la qualité des interventions au tableau (correction dans le tracé et les commentaires des graphiques, dans l'établissement et le raisonnement sur des formules mathématiques).

Une dernière remarque concerne le sujet de comptabilité nationale « Le tableau économique d'ensemble (TEE) est-il une bonne représentation de l'équilibre économique ? » qui a donné lieu à un bon exposé et à un exposé médiocre. Le jury attendait ici tout d'abord que soit décrits la structure et le contenu d'un TEE puis que soit montré en quoi le TEE permettait de synthétiser l'équilibre emplois/ressources d'une économie, l'égalité entre épargne et investissement ; cela pouvait éventuellement déboucher sur une illustration de la Loi de Walras. Sur le sujet de l'équilibre de la balance des paiements, - sujet déjà posé à l'oral du concours il y a quelques années-, et qui est bien au programme du concours, il était attendu que l'on décrive la structure de la balance des paiements, mais aussi comment celle-ci s'équilibrait par construction, et comment cet outil permettait de rendre compte des caractéristiques d'une économie dans un contexte d'ouverture internationale, sans pour autant

exiger des candidats qu'ils décrivent les comportements des agents en économie ouverte, ce qui n'est pas au programme du concours. Sur ce point, le jury note que les candidats (au-delà de ce seul sujet sur la balance des paiements) se sont plusieurs fois spontanément lancés dans des analyses en économie ouverte, souvent à leur détriment. En effet, d'une part, comme celles-ci ne sont pas au programme, le jury ne pouvait les valoriser particulièrement, et d'autre part le temps passé par les candidats à ces développements les ont empêchés d'exposer certains des éléments attendus.

Au total, le jury se félicite d'enregistrer une amélioration significative du niveau moyen des prestations des candidats à l'oral.

### **Liste des sujets (vérifier que tous ces sujets ont été posés et qu'il n'y en manque pas)**

- Comment déterminer le prix du travail ?
- Les équilibres sont-ils toujours optimaux ?
- L'arbitrage inflation/chômage est-il encore d'actualité ?
- La politique monétaire est-elle efficace ?
- Le risque modifie-t-il le comportement des agents ?
- Quels sont les déterminants de l'investissement des entreprises ?
- Pourquoi les firmes existent-elles ?
- Que reste-t-il de Keynes aujourd'hui ?
- L'hypothèse d'anticipations rationnelles menace-t-elle l'efficacité des politiques économiques ?
- Consommer aujourd'hui ou consommer demain ?
- Existe-t-il un taux de chômage d'équilibre ?
- Pourquoi le modèle d'offre globale-demande globale a-t-il remplacé le modèle IS-LM dans la détermination de l'équilibre macroéconomique ?
- Faut-il éviter un « déficit public excessif » ?
- L'arbitrage entre politique monétaire et politique budgétaire est-il encore possible ?
- Quels sont les déterminants de l'offre des entreprises ?
- L'arbitrage travail-loisir existe-t-il ?
- La monnaie influence-t-elle la sphère réelle ?
- Le concept d'offre de travail est-il pertinent ?
- L'objectif de stabilité des prix est-il prioritaire ?
- Épargner pour investir ?
- Le tableau économique d'ensemble (TEE) est-il une bonne représentation de l'équilibre économique ?
- Comment équilibrer la balance des paiements ?
- L'accumulation du capital humain est-elle rentable ?
- A quoi sert la banque centrale ?
- L'État peut-il corriger les défaillances de marché ?
- Comment peut-on justifier de l'efficacité de la « main invisible » ?
- Existe-t-il des monopoles naturels ?
- Faut-il limiter l'endettement public ?
- Existe-t-il des monopoles naturels ?